

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MayaForte

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 12329.0002/125978

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité STEINFELS SUISSE

Identification de la société/entreprise

St. Gallerstrasse 180 - Case postale 53

8411 WINTERTHUR - SWISS

info@steinfels-swiss.ch - 052 / 234 44 00 - 052 / 234 44 01

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 09.03.2015

Version 1 (GHS)

Distributeur Suisse :
HYPROS SA
Pont-du-Centenaire 144
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 338 35 00
Fax. 022 338 35 01
hypros@hypros.com

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1B, H314

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE C; R34

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Conseil supplémentaire Aucun(e).

Identificateur de produit selon SGH Sodium hydroxide; caustic soda, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



C - Corrosif.

Phrase(s) de risque R34: Provoque des brûlures.

Phrase(s) de sécurité

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec .

S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.
S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Sodium hydroxide; caustic soda, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Sodium hydroxide; caustic soda	2.5% - 5%	Skin Corr. 1A H314 [CSk1A: $C \geq 5\%$ CSk1B: $2\% \leq C < 5\%$ CSk2: $0,5\% \leq C < 2\%$ CEy2: $0,5\% \leq C < 2\%$]	C; R-35 [C $\geq 5\%$ \ C; R-35 $2\% \leq C < 5\%$ \ C; R-34 $0,5\% \leq C < 2\%$ \ Xi; R-36/38]	No.-CAS: 1310-73-2 No.-CE: 215-185-5 No.-Index: 011-002-00-6
Fettalkohol ethoxylat	1% - 2.5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	Xn; R-22-41	No.-CAS: 68439-46-3
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	F,Xi; R-11-36-67	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0
Sodium Octyl Sulfate	1% - 2.5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315	Xi; R-38-41	No.-CAS: 126-92-1 No.-CE: 204-812-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le secouriste doit se protéger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Conseils pour les secouristes

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Éviter la formation d'aérosols. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les résidus dans l'égout.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Sodium hydroxide (CAS 1310-73-2)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	2 mg/m3 TWA [MAK] (inhalable)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	2 mg/m3 STEL [KZW] (inhalable)
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	4 mg/m3 STEL [KZW] (inhalable fraction)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	2 mg/m3 TWA [TMW] (inhalable fraction)

Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	200 ppm TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	500 mg/m3 TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	400 ppm STEL [KZW]
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	1000 mg/m3 STEL [KZW]
	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone
	25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	800 ppm STEL [KZW] (4 X 15 min)
	2000 mg/m3 STEL [KZW] (4 X 15 min)
	800 ppm STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 30 min)
	2000 mg/m3 STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 30 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	200 ppm TWA [TMW] (short time value for large casting)
	500 mg/m3 TWA [TMW] (short time value for large casting)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	200 ppm TWA MAK
	500 mg/m3 TWA MAK
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak)	400 ppm Peak
	1000 mg/m3 Peak

Limitations)
Germany - TRGS 900 -
Occupational Exposure Limits -
TWAs (AGWs)

200 ppm TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)
500 mg/m³ TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes)
Matériel: caoutchouc butyle
épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm
Temps de pénétration: 480 minutes
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition Contact au maximum: 30 Minutes)
Matériel: caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.2mm
Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps

Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	13.3

MayaForte

Date d'impression
09.03.2015

1 (GHS)

Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	95
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.065
Hydrosolubilité:	complètement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
10.4. Conditions à éviter	Réaction exothermique avec des acides forts.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sodium hydroxide; caustic soda (CAS 1310-73-2) DL50/orale 500 mg/kg. Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS 68439-46-3) Oral LD50 Rat = 1400 mg/kg (NZ_CCID) Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0) Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 72600 mg/m3 4 h(JAPAN_GHS) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
-----------------------	------------------------

Sodium hydroxide (CAS 1310-73-2) Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 45.4 mg/L [static]
Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS 68439-46-3) EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Biodegradable under anaerobic conditions. (listed under Alcohol ethoxylate (C9-11, DID-no 021 >3-6 ethoxylated units, DID-no 022 >6-10 ethoxylated units) predominantly linear) Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C9-11, DID-no 021 >3-6 ethoxylated units, DID-no 022 >6-10 ethoxylated units) predominantly linear)
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0) Ecotoxicity - Freshwater Fish -	96 h LC50 Pimephales promelas: 9640 mg/L [flow-through]

Acute Toxicity Data	96 h LC50 Pimephales promelas: 11130 mg/L [static] 96 h LC50 Lepomis macrochirus: >1400000 µg/L 48 h EC50 Daphnia magna: 13299 mg/L
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L 72 h EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L
12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Proper shipping name HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION No ONU 1824. Classe 8. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADR/RID 8. Code de classement C5. Risk No. 80. Quantité limitée 5 L. Code de tunnel E
----------------	--

IMDG	Proper shipping name Sodium hydroxide solution No ONU 1824. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 8. Quantité limitée 5 L. No EMS F-A, S-B. Marine Pollutant no
IATA	Proper shipping name Sodium hydroxide solution No ONU 1824. Classe 8. Etiquettes IATA 8. Groupe d'emballage III. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 (5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y841 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 856 (60 L).
Navigation fluviale ADN	Proper shipping name SODIUM HYDROXIDE SOLUTION No ONU 1824. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 8. Danger ADN 8+N3.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=30%: de l'eau <5%: agents de surface anioniques Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2. Merkblatt BG Chemie: M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten) VOC (CH) = 2.00000000%
Sodium hydroxide (CAS 1310-73-2)	
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (Nail cuticle solvent) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (Hair straightener, general use) For professional use only. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. (Hair straightener, professional use) Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes. (pH adjuster for depilatories)
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 142, hazard class 1 - low hazard to waters (footnote 8)
Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS 68439-46-3)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present (< 2.5 EO)
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 670, hazard class 2 - hazard to waters
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)	
Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs)	2905.1290
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 135, hazard class 1 - low hazard to waters
2-Ethylhexyl sodium sulfate (CAS 126-92-1)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. R11: Facilement inflammable. R22: Nocif en cas d'ingestion. R34: Provoque des brûlures. R35: Provoque de graves brûlures. R36: Irritant pour les yeux. R38: Irritant pour la peau. R41: Risque de lésions oculaires graves. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Mode d'emploi	Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.